

<https://www.snetap-fsu.fr/Lettre-ouverte-au-ministre-de-l-Agriculture-au-nom-des-infirmieres-de-l.html>



Lettre ouverte au ministre de l'Agriculture au nom des infirmières de l'enseignement agricole public



- infirmière - Carrière, rémunération, conditions de travail -
Date de mise en ligne : jeudi 12 novembre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Information du 12 novembre : la revalorisation du volet indemnitaire de notre rémunération : le RIFSEEP : [Retrouvez la note de service générale ici](#)

*Notre commentaire : **De qui se moque-t-on ?** Les infirmières en établissement logées par nécessité de service subissent ENCORE UNE FOIS la double peine en émargeant au minimum « RIFSEEP » tout en subissant des contraintes substantielles liées aux astreintes !*

RIFSEEP (euro) Infirmières	en 2019	en 2020
classe normale	5050 (sans NAS) 1470 (avec NAS)	6355 (sans NAS) 1670 (avec NAS)
classe supérieure/hors-classe	5400 (sans NAS) 1500 (avec NAS)	6720 (avec NAS) 1700 (avec NAS)

RIFSEEP (euro) Infirmières	en 2019	en 2020
classe normale	5400 (sans NAS) 1850 (avec NAS)	7200 (sans NAS) 1850 (avec NAS)
classe supérieure/hors-classe	5800 (sans NAS) 1900 (avec NAS)	8640 (sans NAS) 1900 (avec NAS)

Monsieur le ministre,

Nous, les infirmières du Ministère de l'agriculture, exigeons, comme nos collègues de l'Éducation Nationale, l'engagement rapide de discussions concernant la revalorisation de notre rémunération au regard des spécificités de notre métier dans les établissements agricoles publics, spécificités déjà anciennes mais qui n'ont fait que s'intensifier depuis les débuts de la crise sanitaire :

" La présence d'internats et l'accompagnement spécifique des jeunes internes, encore plus compliqué en cette période de crise sanitaire ;

" De plus en plus d'apprentis et de stagiaires adultes à gérer également ;

" Un manque de médecine scolaire de plus en plus flagrant ;

" La dégradation de nos conditions de travail (protocoles locaux, gestion des Cas Covid heures supplémentaires...) ;

" Le manque de reconnaissance de la part de vos services (participations à aucun protocole sur la crise sanitaire, alors que nous sommes en première ligne) ; le dernier épisode de ce mépris est l'appel à candidature pour le poste de coordination nationale des personnels de santé pendant à peine une semaine ;

" À cela s'ajoute un mépris évident pour les personnels de santé que nous sommes de la part de l'administration. Pour exemple la venue de la directrice générale dans deux établissements du Vaucluse où elle n'a eu aucun mot, ni geste à l'égard des infirmières présentes.

Lettre ouverte au ministre de l'Agriculture au nom des infirmières de l'enseignement agricole public

Alors oui, monsieur le ministre, de belles déclarations d'hommage ne suffiront pas à faire retomber la colère dans nos rangs. Nous exigeons :

" Une renégociation salariale ;

" Une application rapide du calcul de la dotation en personnel de santé des lycées.

Par cette lettre ouverte, véritable cri d'alerte, nous sollicitons une entrevue rapide avec votre cabinet et les services du ministère.

Isabelle Chomienne - catégorielle Snetap-Fsu ([LEGTA](#) Carpentras)

Caroline Robert - catégorielle Snetap-Fsu (LEGTA Le Mans)

Geneviève Laurenson - secrétaire générale adjointe secteur corporatif Snetap-Fsu

Téléchargez ici la lettre :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Lettre ouverte au ministre**